Sobriété énergétique : quelles actions concrètes pour répondre à vos enjeux ?

Fédération des Entreprises Publiques Locales 30 mars 2023
Michel LE FAOU
Directeur des Affaires Publiques



GROUPE SOCOTEC: TIERS DE CONFIANCE GESTION DES RISQUES ET CONSEIL TECHNIQUE

12 000 COLLABORATEURS

> 6500 ingénieurs

1 200M€
CHIFFRES D'AFFAIRES

200 000 CLIENTS

Une couverture géographique étendue



NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ





LES BÂTIMENTS, AU CŒUR DE LA TRANSITION BAS CARBONE

40%

49%

Le poids de l'immobilier et de la construction dans les **émissions mondiales de GES** dans le monde

(Source: ONU: Global Alliance for Buildings and Construction)

La part des bâtiments résidentiels et tertiaires dans la consommation d'énergie en France

(Source : SDES, Bilan énergétique de la France)



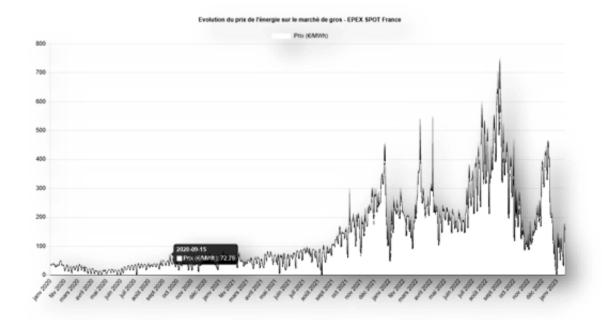
UNE NOUVELLE DONNE SUR LES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE (1/2)

ANALYSE ET IMPACT DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DE L'ÉNERGIE

Électricité

Les prix de l'électricité sur les marchés de gros ont connu une augmentation extrêmement significative : au 19 janvier 2023, le prix est de **184.69 €/MWh**.

À titre de comparaison, selon les données de RTE, ils avoisinaient **47,2 €/MWh** au 1er janvier 2021.





UNE NOUVELLE DONNE SUR LES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE (2/2)

GAZ

Le prix du MWh de gaz en France sur le marché PEG est de 111 €/MWh en décembre 2022, alors qu'il s'élevait à 20 €/MWh en janvier 2021.







EN SYNTHÈSE, 2 BONNES RAISONS DE FAIRE DE LA SOBRIÉTÉ

Faire des économies

- S'adapter à la nouvelle réalité des prix de l'énergie
- Profiter des actions devenues rentables avec la hausse des prix
- Saisir les nouvelles opportunités de financement

Répondre à l'urgence climatique et aux obligations réglementaires

- Atténuer le changement climatique en limitant les émissions de GES
- Répondre aux exigences du décret tertiaire et de la loi climat et résilience



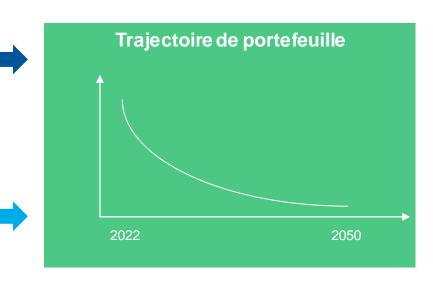
ÉNERGIE SOUS L'ANGLE DU DÉCRET TERTIAIRE – LES ÉTAPES

Approche patrimoine

- 1. Recueil d'info / OPERAT → référence
- Identification du gisement : analyse macro/ traitement statistique / hiérarchisation
 → plan d'amélioration

Gestion de projet par bâtiment

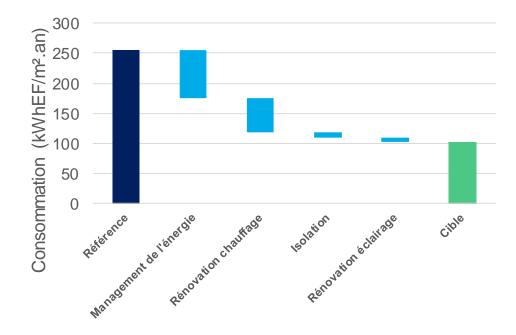
- 1. Efficacité énergétique en exploitation
 - → sobriété, baisse de charge
- 2. Rénovation aux moments clés du cycle immobilier
 - -> repositionnement de l'actif





EXEMPLE – DÉFINITION D'UN SCÉNARIO DE RÉNOVATION -60%





Principales actions

Management de l'énergie

- Choix de l'année de référence
- Baisse des températures et programmation horaire

Système de chauffage

- Remplacement de brûleurs
- Régulation individuelle des aérothermes
- Calorifugeage réseau et plaques isolantes des radiateurs

Isolation

- Isolation de la toiture
- Isolation entrepôt / bureaux

Éclairage

- Mise en place de LED
- Graduation en entrepôt





VERS UNE APPROCHE SYSTÉMATIQUE

Sobriété

- Ajustement des usages / consignes
- Détection des anomalies par l'observation
- Retro-commissionnement des installations CVC et GTB

Efficacité énergétique ou « sobriété active »

- Identification des actions donnant accès à financement
- Action d'efficacité à TRI rapide (ex: régulation, pilotage, optimisation d'un brûleur)

Trajectoire - 60 %

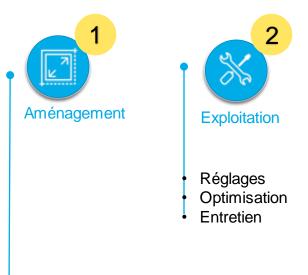
- Remplacement d'équipements
- Isolation
- Ajustement de l'objectif en cas d'impossibilité (modulation)



QUELS SONT LES AXES D'AMÉLIORATION?



Sensibilisation des occupants
Quick wins



Prendre en compte des orientations / ensoleillement





Isolation thermique par l'extérieur Isolation des toitures Remplacement menuiseries Isolation plancher bas

Modernisation ou remplacement

Chauffage Climatisation Eau Chaude Sanitaire Eclairage

· Vantilation

Ventilation



LISTES EXEMPLE D'ACTIONS D'AMÉLIORATIONS

Bureaux 8 500 m²







Comportement



Aménagement

Enveloppe

Isolation thermique par l'extérieur = 23% Isolation des toitures = 15 % Remplacement menuiseries = 2%

Clinique 14500 m²



Enveloppe

Chaudière gaz à condensation = 8%

Mise en place VMC DF = 2%

Remplacement LED = 5%



Equipements

Récupération sur les CTA = 13 %

Robinet thermostatiques = 2 \% Récupération chaleur = 4 %

Remplacement LED = 2 %



Exploitation

Arrêt extracteur et CTA hors exploitation = 15 % Réduit de nuit = 1 %

Dépenses initiales = 274 k€ / an Dépenses finales = 220 k€ / an Investissements = 256 k€

Dépenses initiales = 80 k€ / an Dépenses finales = 45 k€ / an



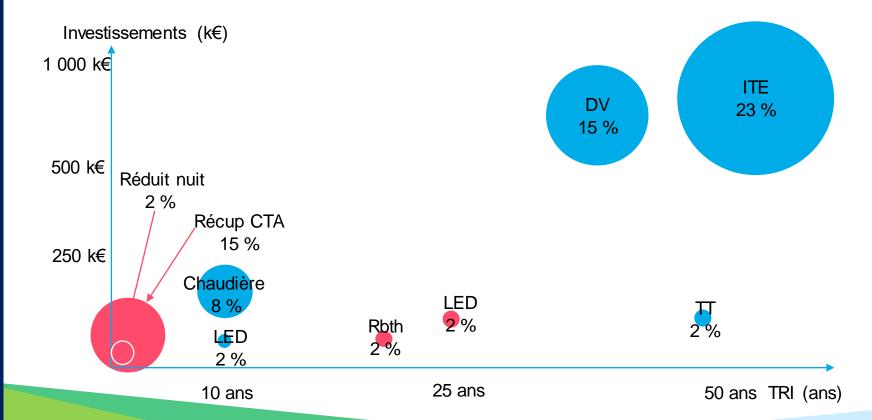




Aménagement



LISTES EXEMPLE D'ACTIONS D'AMÉLIORATIONS





DOSSIER TECHNIQUE ET MODULATIONS

Le Décret Tertiaire prévoit plusieurs cas possible de modulations des objectifs de réduction de consommation d'énergie finale en cas de :



Contraintes techniques : risques de pathologies affectant la structure, clos couvert, etc.



Contraintes architecturales : en cas de modifications importantes pour les bâtiments inscrits / classés monuments historiques



Coûts manifestement disproportionnés : par rapport aux bénéfices attendus

Les modulations doivent être justifiées par un dossier technique et financier le cas échéant

- Étude énergétique du bâti & des équipements
- Étude énergétique des modalités d'exploitation
- Identification des actions portant sur l'adaptation des locaux à un usage économe en énergie
- Étude sur le comportement des usagers

Dossier à déposer avant le 30 septembre 2027 sur la plateforme OPERAT





Contexte difficile

Pérennité des activités

Envol des prix de l'énergie

Répondre aux obligations réglementaires

Décret Tertiaire (saisie dans OPERAT pour le 30 septembre 22) Réaliser des actions d'économies d'énergies

Actionner les aides financières disponibles

Intégrer la démarche dans une stratégie RSE/ESG